



Dois je repayer des frais d'agence??

Par **faby 113**, le **21/08/2012** à **21:04**

Bonjour,rn Je souhaite déménager et le futur appartement est gérer par cette mon agence actuelle. Est ce que je dois repayer ces frais d'agence car ils me le demandent???

Par **cocotte1003**, le **22/08/2012** à **06:16**

bonjour, les frais d'agence comprennent la recherche du locataire, les visites, l'état des lieux d'entrée, le dossier du candidat et la rédaction du bail, en conséquence, l'agence est en droit de vus redemander des frais puisqu'elle aura du travail a faire avant votre nouvelle entrée das les lieu, cordialement